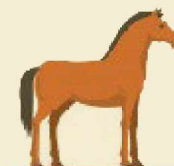


*s'engage*

## La gendarmerie du **Calvados** dans la lutte contre les actes de cruautés sur les équidés



### *Votre environnement*

- Mon site est-il isolé ?
- Est-il à proximité d'axes de communication importants ?
- Est-il implanté en zone urbaine, péri-urbaine ou rurale ?
- L'environnement direct est-il réputé calme (sentiers, circuits VTT, stationnement, bois, parkings, zones cachées...)?
- La commune dispose-t-elle de moyens de surveillance (brigade, caméras, PM, éclairages...)?

### *Votre structure équestre*

- Le site est-il clos ?
- Le site est-il équipé de dispositifs techniques (barbelés, clôtures électriques, lisses en bois, barrières, portes de prés...)?
- Le site est-il occupé en permanence (présence humaine, animaux de garde, voisins immédiats...)?
- Le site est-il accessible au public (centre/structure équestre)? Si oui, quelle est la fréquentation ?
- Combien d'équidés occupent le site (étalons, juments, poulains) ?
- Les chevaux sont-ils répartis sur le site (box, écuries, stalles/stabulations, prés, paddocks...)? (détails avec google maps) ?

### *Vos habitudes*

- Le site est-il occupé la nuit ? Les lieux sont-ils verrouillés en dehors des heures ouvrables ?
- Des situations anormales ont-elles été détectées ? Si oui, lesquelles ? Ont-elles fait l'objet d'un signalement auprès des forces de l'ordre ?
- Quand les équidés sont aux prés, box, écuries, laissez-vous les licols à porter de main ou sur l'animal ?
- Les animaux sont-ils isolés ?
- Sont-ils régulièrement visités ?
- Les chevaux sur mon site sont-ils méfiants ou au contraire s'approchent-ils facilement des personnes ?
- Suis-je en contact avec les gendarmes de ma circonscription ?
- Ai-je déjà bénéficié d'une consultation de sûreté ?

Si une majorité de réponse est «NON»

prenez attache avec votre brigade locale et demandez à bénéficier d'une consultation de sûreté

Si une majorité de «OUI»

n'hésitez pas à solliciter une consultation de sûreté afin de vous apporter des conseils supplémentaires

